



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de la sécurité, des institutions et du sport
Service des affaires intérieures et communales
Section des finances communales

Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport
Dienststelle für innere und kommunale Angelegenheiten
Sektion Gemeindefinanzen

STATISTIQUES

GUIDE PRATIQUE



Base légale

L'art. 61 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes concernant les données statistiques stipule :

¹ *Le service compétent peut demander aux communes de lui fournir des données.*

² *Les résultats sont mis gratuitement à la disposition des communes.*

Remarques liminaires :

- Les données proviennent des comptes indicateurs transmis par les communes ;
- les données proviennent des statistiques supplémentaires transmises par les communes ; certaines statistiques ont dû être retraitées.
- jusqu'à l'année 2007, lors du transfert des données des comptes indicateurs, les données de l'année N-1 de l'indicateur de l'année N-1 ont été écrasées au profit des données de l'année N-1 de l'indicateur de l'année N. (lors du transfert du compte indicateur 2006, les données 2005 de l'indicateur 2005 sont écrasées au profit des données 2005 de l'indicateur 2006) ;
- la modification des données en relation avec le traitement du personnel enseignant est comprise dans les valeurs indiquées ;
- les statistiques sont fournies en Fr. et Fr. par habitant ;
- les indicateurs et ratios sont fournis en % sauf pour l'endettement qui est en Fr. par habitant ;
- toutes les valeurs dans le tableau des statistiques sont à deux décimales ;
- ce guide pratique complète les indicateurs obligatoires qui figurent dans la brochure des comptes des communes ;
- la comptabilisation des salaires du personnel enseignant est enregistrée sous les charges salariales (30) de l'année 2006 à 2011. Avant et après cette période, la comptabilisation des salaires du personnel enseignant est enregistrée sous les subventions accordées (36).

Structure du document

Les positions 1 à 139 ainsi que 301 à 361 correspondent aux données extraites du compte indicateur. La subdivision est la suivante :

1 à 13 :	actif
20 à 29 :	passif
30 à 40 :	charges par nature
50 à 60 :	revenus par nature
70 à 75 :	dépenses par natures
80 à 87 :	recettes par natures
90 à 99 :	charges par fonction
100 à 109 :	revenus par fonction
120 à 129 :	dépenses par fonction
130 à 139 :	recettes par fonction
301 à 313 :	renseignements divers
351 à 361 :	autres renseignements

Les positions 200 à 236 correspondent à des données calculées. La subdivision des positions est la suivante :

- 200 à 215 : calculs et ratios divers
- 220 à 227 : indicateurs sur la base de calcul de l'Institut de hautes études en administration publique (Idheap)
- 231 à 236 : indicateurs sur la base de calcul de la Conférences des Autorités Cantonales de Surveillance des Finances Communales (CACSFC)

Afin de simplifier la compréhension de ce guide, nous avons structuré l'explication des statistiques No 200 à 236 de la manière suivante :

- No et dénomination
- Présentation
- Calcul
- Eléments de calcul selon la nomenclature MCH
- Evaluation pour les statistiques sous forme de ratio ou d'indicateur

En fin de tableau figurent les positions 1001 à 1003 qui concernent l'imposition fiscale par le coefficient, l'indexation et le taux pondéré.

Modifications¹

¹ Décembre 2014

Présentation des positions 200 à 236

No 200	Marge d'autofinancement
--------	-------------------------

Présentation

La marge d'autofinancement correspond à l'excédent de liquidité qui découle du compte de fonctionnement.

Calcul

Total des revenus du compte de fonctionnement auquel on retranche le total des charges du compte de fonctionnement diminué de l'amortissement du patrimoine administratif et celui du découvert au bilan.

Calcul en chiffre selon MCH

$4 - (3 - (331 + 332 + 333))$

Présentation

Les recettes nettes d'impôts (personnel enseignant) correspondent aux recettes fiscales nettes.

Calcul

Ensemble des recettes fiscales y compris le rachat des actes de défaut de bien et non compris les amendes fiscales, auquel on retranche les charges en relation avec ces recettes.

Calcul en chiffre selon MCH

$$40 + 940.424 - 407 - (900.330 + 900.341 + 901.330 + 940.329)$$

No 202 Recettes nettes d'impôts (personnel enseignant)/Charges sans amortissement du patrimoine administratif et du découvert du bilan

Présentation

Cet indicateur compare les recettes nettes d'impôts avec les charges financières. Le résultat indique la part des charges financières qui sont supportées par les recettes fiscales nettes.

Calcul

Ensemble des recettes fiscales y compris le rachat des actes de défaut de bien et non compris les amendes, auquel on retranche les charges en relation avec ces recettes au numérateur et divisé par le total des charges du compte de fonctionnement diminué de l'amortissement comptable.

$$\text{Recettes fiscales} = \frac{\text{Recettes nettes d'impôts}}{\text{charges financières}} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

$\frac{40 + 940.424 - 407 - (900.300 + 900.341 + 901.300 + 940.329)}{3 - (331 + 332 + 333)}$
--

Evaluation des recettes fiscales

Recettes fiscales	Appréciation	Résultat
x ≥ 60,00 %	Part des recettes fiscales très importante	Très bien
60,00 % > x ≥ 50,00 %	Part des recettes fiscales importante	Bien
50,00 % > x ≥ 40,00 %	Part des recettes fiscales bonne à acceptable	Satisfaisant
40,00 % > x ≥ 30,00 %	Part des recettes fiscales insuffisante	Insuffisant
30,00 % > x	Part des recettes fiscales problématique	Mauvais

No 203 Investissements nets

Présentation

Les investissements nets correspondent au solde du compte des investissements.

Calcul

Dépenses d'investissements diminuées des recettes d'investissements.

Calcul en chiffre selon MCH

5 – 6

No 204 Excédent/insuffisance de financement

Présentation

L'excédent/insuffisance de financement est l'excédent/insuffisance de liquidité ressortant du compte administratif (fonctionnement et investissement). Un excédent signifie une diminution des dettes tandis qu'une insuffisance correspond à un accroissement des dettes.

Calcul

Total des revenus du compte de fonctionnement auquel on retranche le total des charges du compte de fonctionnement diminué de l'amortissement comptable. A ce résultat on retranche les dépenses d'investissement diminuées des recettes d'investissement.

Calcul en chiffre selon MCH

$4 - (3 - (331 + 332 + 333)) - (5 - 6)$

Présentation

La dette brute correspond à l'ensemble des dettes de tiers. Les financements spéciaux sont considérés comme faisant partie de la fortune étant donné qu'il s'agit de moyen affecté à un but précis.

Calcul

Le passif du bilan diminué des financements spéciaux et de la fortune.

Calcul en chiffre selon MCH

$2 - 28 - 29$

Présentation

Les charges financières 1 correspondent à l'ensemble des charges liquides du compte de fonctionnement. Cet indicateur sert essentiellement à calculer la marge d'autofinancement.

Calcul

Total des charges du compte de fonctionnement diminué de l'amortissement comptable.

Calcul en chiffre selon MCH

$3 - (331 + 332 + 333)$

Présentation

Les charges financières 2 correspondent aux charges qui ne compensent pas des revenus ou ne sont pas affectées à un but précis. Cet indicateur sert notamment au calcul du ratio de la couverture des charges de l'Idheap.

Calcul

Total des charges du compte de fonctionnement diminué des subventions redistribuées, des attributions aux financements spéciaux et des imputations internes.

Calcul en chiffre selon MCH

$$3 - (37 + 38 + 39)$$

Présentation

Les charges financières 3 correspondent à l'ensemble des charges liquides dont le montant n'est pas affecté ou compensé par un revenu. Cet indicateur est utilisé pour les calculs des ratios de l'Idheap.

Calcul

Total des charges du compte de fonctionnement diminué de l'amortissement comptable, des subventions redistribuées, des attributions aux financements spéciaux et des imputations internes.

Calcul en chiffre selon MCH

$$3 - (33 + 37 + 38 + 39)$$

Présentation

Cet indicateur présente la charge des intérêts nets. Suivant la situation des liquidités, il faut recourir à l'emprunt ou faire des placements. Dans des conditions de santé financière très favorables, cet indicateur peut se révéler négatif. Cela signifie que les revenus des placements (mobilier et immobilier) sont supérieurs aux intérêts passifs (emprunts et comptes courants).

Calcul

Total des intérêts passifs diminués des intérêts bancaires et des créances, des placements du patrimoine financier ainsi que des revenus des immeubles du patrimoine financier.

Calcul en chiffre selon MCH

$$32 - (420 + 421 + 422 + 423)$$

Présentation

Les revenus financiers correspondent aux revenus qui ne compensent pas des charges ou ne sont pas affectés à un but précis. Cet indicateur sert notamment au calcul de certains ratios de l'Idheap.

Calcul

Total des revenus du compte de fonctionnement diminué des subventions à redistribuer, des prélèvements sur les financements spéciaux et des imputations internes.

Calcul en chiffre selon MCH

$$4 - (47 + 48 + 49)$$

Présentation

Cet indicateur correspond à l'indicateur qui était utilisé par l'office de la statistique sous la dénomination « dépenses du compte d'investissement/dépenses totales en % ». Il indique la part que représente l'activité d'investissement brut par rapport à l'ensemble des activités brutes du compte administratif.

Calcul

Dépenses brutes divisées par les dépenses brutes et le total des charges du compte de fonctionnement diminué de l'amortissement comptable (No 206).

$$\text{Activité d'investissement} = \frac{\text{dépenses d'investissement}}{\text{dépenses totales}} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

$$\frac{5}{(5 + 3 - 331 - 332 - 333)}$$

Evaluation de l'activité d'investissement

Activité d'investissement	Appréciation	Résultat
15,00 % > x ≥ 10,00 %	activité d'investissement idéale	Très bien
17,50 % > x ≥ 15,00 %	faible écart par rapport avec l'activité d'investissement idéale	Bien
10,00 % > x ≥ 8,00 %		
20,00 % > x ≥ 17,50 %	écart juste tolérable avec l'activité d'investissement idéale	Satisfaisant
8,00 % > x ≥ 6,00 %		
25,00 % > x ≥ 20,00 %	écart problématique avec l'activité d'investissement idéale	Insuffisant
6,00 % > x ≥ 4,00 %		
x ≥ 25,00 %	écart très problématique avec l'activité d'investissement idéale	Mauvais
4,00 % > x		

Présentation

Cet indicateur représente en % le temps qu'il faudrait pour rembourser la dette brute avec l'excédent de liquidité en partant du principe qu'il n'y a plus d'investissement. Plus la valeur du ratio est importante, plus la possibilité de remboursement des dettes est présente.

Calcul

Total des revenus du compte de fonctionnement auquel on retranche le total des charges du compte de fonctionnement diminué de l'amortissement comptable (No 200) divisé par le passif du bilan diminué des financements spéciaux et de la fortune (No 205).

$$\text{Remboursement dette brute} = \frac{\text{marge d'autofinancement}}{\text{dette brute}} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

$$\frac{4 - 3 + 331 + 332 + 333}{2 - 28 - 29}$$

Evaluation du remboursement de la dette brute

Remboursement dette brute	Appréciation	Résultat
x ≥ 20,00 %	Remboursement optimal	Très bien
20,00 % > x ≥ 15,00 %	Remboursement très important	Bien
15,00 % > x ≥ 10,00 %	Remboursement important	Satisfaisant
10,00 % > x ≥ 0,00 %	Remboursement faible	Insuffisant
0,00 % > x	Impossibilité de remboursement	Mauvais

N.B. hypothèse qu'il n'y a plus d'investissement

Présentation

Cet indicateur représente en % le temps qu'il faudrait pour résorber l'endettement net ou augmenter la fortune nette avec l'excédent de liquidité en partant du principe qu'il n'y a plus d'investissement. Le résultat du ratio peut être positif ou négatif. Un résultat positif correspond à une valeur de l'endettement net au dénominateur alors qu'un résultat négatif correspond à une valeur de la fortune nette au dénominateur. L'inversion des valeurs est possible si la marge d'autofinancement est négative (Martisberg 2009 – 2011 ; Birgisch 2011 ; Guttet-Feschel 2010 ; Hohtenn 2008 ; St-Jean 2006 ; Mase 2010)

Calcul

Total des revenus du compte de fonctionnement auquel on retranche le total des charges du compte de fonctionnement diminué de l'amortissement comptable (No 200) divisé par le passif du bilan diminué des financements spéciaux et de la fortune (No 205) ainsi que les postes de l'actif du bilan suivants : disponibilité, avoir, placement et actifs transitoires (No 2).

$$\text{Endettement net ou fortune nette} = \frac{\text{marge d'autofinancement}}{\text{dette nette ou fortune nette}} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

$$\frac{4 - 3 + 331 + 332 + 333}{2 - 28 - 29 - 10 - 11 - 12 - 13}$$

Evaluation de l'endettement ou fortune nette

Endettement ou fortune nette	Appréciation	Résultat
0,00 % > x	Fortune nette	Très bien
x ≥ 100,00 %	Endettement résorbé en moins d'un an	Bien
100,00 % > x ≥ 50,00 %	Endettement résorbé en moins de deux ans	Satisfaisant
50,00 % > x ≥ 20,00 %	Endettement résorbé en moins de cinq ans	Insuffisant
20,00 % > x ≥ 0,00 %	Endettement résorbé en plus de cinq ans	Mauvais

N.B. hypothèse qu'il n'y a plus d'investissement

Présentation

Ce ratio nous informe sur l'excédent/insuffisance de financement par rapport aux investissements nets. Un résultat positif représente une possibilité d'investissements plus soutenue pour les prochaines années. Un résultat négatif demande une réduction des investissements les prochaines années.

Calcul

Total des revenus du compte de fonctionnement auquel on retranche le total des charges du compte de fonctionnement diminué de l'amortissement comptable. A ce résultat on retranche les dépenses d'investissement diminuées des recettes d'investissement (No 204). Le résultat obtenu est divisé par les dépenses d'investissement diminuées des recettes d'investissement (No 203).

$$\text{Autofinancement des investissements nets} = \frac{\text{excédent / insuffisance de financement}}{\text{investissements nets}} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

$$\frac{4 - (3 - (331 + 332 + 333)) - (5 - 6)}{5 - 6}$$

Evaluation de l'autofinancement des investissements nets

Autofinancement des investissements nets	Appréciation	Résultat
x ≥ 0,00 %	supérieur à 100 %	Très bien
0,00 % > x ≥ - 20,00 %	supérieur à 80 %	Bien
- 20,00 % > x ≥ - 40,00 %	supérieur à 60 %	Satisfaisant à court terme
- 40,00 % > x ≥ - 100,00 %	inférieur à 60 %	Insuffisant
- 100,00 % > x	inférieur à 0 %	Mauvais

Présentation

Ce ratio nous informe sur l'excédent/insuffisance de financement par rapport aux investissements bruts. Le résultat de ce ratio est inférieur à celui du No 214 car il n'est pas tenu compte des recettes d'investissements.

Calcul

Total des revenus du compte de fonctionnement auquel on retranche le total des charges du compte de fonctionnement diminué de l'amortissement comptable. A ce résultat on retranche les dépenses d'investissement diminuées des recettes d'investissement (No 204). Le résultat obtenu est divisé par les dépenses d'investissement (No 70).

$$\text{Autofinancement des investissements bruts} = \frac{\text{excédent / insuffisance de financement}}{\text{investissements bruts}} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

$$\frac{4 - (3 - (331 + 332 + 333)) - (5 - 6)}{5}$$

Evaluation de l'autofinancement des investissements bruts

Autofinancement des investissements bruts	Appréciation	Résultat
x ≥ - 20,00 %	supérieur à 80 %	Très bien
- 20,00 % > x ≥ - 40,00 %	supérieur à 60 %	Bien
- 40,00 % > x ≥ - 70,00 %	supérieur à 30 %	Satisfaisant à court terme
- 70,00 % > x ≥ - 100,00 %	supérieur à 0 %	Insuffisant
- 100,00 % > x	inférieur à 0 %	Mauvais

Les No 220 à 227 sont les indicateurs utilisés par l'[Idheap](#). Les indicateurs déterminent pour les quatre premiers la situation de la santé financière et pour les quatre suivants la situation de la qualité de la gestion financière. Chaque année l'Idheap édite son comparatif des finances cantonales et communales. Vous trouverez toutes les informations relatives au comparatif sous le lien suivant : [Comparatif des finances cantonales et communales – Méthodologie](#).

Dans les statistiques suivantes, la présentation, le calcul et l'évaluation sont des éléments repris intégralement de la brochure du comparatif de l'Idheap.

No 220 Couverture des charges

Présentation

Cet indicateur renseigne sur l'état du compte de fonctionnement (ou compte de résultats) : il permet de savoir dans quelle mesure les revenus courants permettent de couvrir les charges courantes.

Calcul

Il correspond aux revenus courants exprimés en pourcentage des charges courantes :

$$\text{Couverture des charges} = \frac{\text{Revenus courants}}{\text{Charges courantes}} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

$\frac{4 - 47 - 48 - 49}{3 - 332 - 37 - 38 - 39}$

Evaluation de la couverture des charges

Couverture des charges (I1)	Appréciation	Note (N)
100,00 % ≤ I1 ≤	103,00 % Equilibre ou quasi-équilibre	N = 6
103,00 % ≤ I1 ≤	110,00 % Léger excédent de revenus ou	6 > N ≥ 5
99,00 % ≤ I1 <	100,00 % de charges (non problématique)	
110,00 % < I1 ≤	120,00 % Excédent de revenus ou	5 > N ≥ 4
97,50 % ≤ I1 <	99,00 % de charges à surveiller	
120,00 % < I1	Excédent de revenus à surveiller de près	N = 4
95,50 % ≤ I1 ≤	97,50 % Excédent de charges à surveiller de près	4 > N ≥ 3
93,00 % ≤ I1 ≤	95,50 % Excédent de charges problématique	3 > N ≥ 2
90,00 % ≤ I1 ≤	93,00 % Excédent de charges très problématique	2 > N ≥ 1
I1 ≤	90,00 % Excédent de charges extrêmement problématique	N = 1

Présentation

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements nets que la collectivité peut financer par ses propres ressources grâce à son autofinancement, sans avoir recours à l'emprunt. L'autofinancement est apporté par les amortissements auxquels s'ajoute l'excédent de revenus du compte de fonctionnement (ou desquels on soustrait l'excédent de charges).

Calcul

L'autofinancement est ici mesuré en pourcentage de l'investissement net (investissement brut déduction faite des recettes d'investissement) :

$$\text{Autofinancement de l'investissement net} = \frac{\text{Autofinancement}}{\text{Investissement net}} \times 100$$

N.B. Pour atténuer la fluctuation des investissements dans une petite collectivité publique, il est tenu compte de la moyenne des investissements des trois dernières années.

Calcul en chiffre selon MCH

$$\frac{4 - 3 + 331 + 332 + 333}{\text{Moyenne (5 - 6) années } N+N^{-1}+N^{-2}}$$

Evaluation de l'autofinancement de l'investissement net (I2)

Autofinancement de l'investissement net [I2]	Appréciation	Note [N]
I2 \geq 100,0 %	Pas de recours à l'emprunt et possibilité de rembourser la dette	N = 6
100,0 % > I2 \geq 90,0 %	Très faible recours à l'emprunt	6 > N \geq 5
90,0 % > I2 \geq 80,0 %	Faible recours à l'emprunt	5 > N \geq 4
80,0 % > I2 \geq 70,0 %	Recours significatif à l'emprunt	4 > N \geq 3
70,0 % > I2 \geq 50,0 %	(Trop) Fort recours à l'emprunt	3 > N \geq 2
50,0 % > I2 \geq 30,0 %	Recours excessif à l'emprunt	2 > N \geq 1
30,0 % > I2	Recours extrême à l'emprunt	N = 1

Présentation

Cet indicateur mesure l'accroissement (ou la diminution) des engagements nets pendant l'exercice. Il témoigne de la politique actuelle d'endettement et de provisionnement de la collectivité. La politique d'endettement peut être appréhendée de deux façons. Une première manière consiste à examiner l'insuffisance de financement du compte administratif, c'est-à-dire la part des dépenses d'investissement devant être financée par l'emprunt. Toutefois cette approche ne tient pas compte des réaménagements intervenus dans le bilan de la collectivité. Elle ne reflète en particulier pas les opérations sur provisions et réserves réalisées potentiellement hors compte administratif.

Calcul

C'est pourquoi nous mesurons l'évolution de l'ensemble des engagements nets (dettes et provisions notamment) au cours de l'exercice et nous rapportons cette variation aux dépenses courantes de l'exercice :

$$\text{Engagements nets supplémentaires} = \frac{(\text{engagements nets en 31.12.} - \text{engagements nets en 1.1.})}{\text{dépenses courantes de l'exercice}} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

$$\frac{(2 - 28 - 29 - 10 - 11 - 12 - 13) \text{ au 31.12.} - (2 - 28 - 29 - 10 - 11 - 12 - 13) \text{ au 01.01.}}{3 - (33 + 37 + 38 + 39)}$$

Evaluation des engagements nets supplémentaires (I3)

Engagements nets supplémentaires [I3]	Appréciation	Note [N]
I3 ≤ 0,0 %	Pas d'engagements nets supplémentaires ou désengagement	N = 6
0,0 % < I3 ≤ 1,0 %	Faible hausse des engagements nets	6 > N ≥ 5
1,0 % < I3 ≤ 2,0 %	Accroissement tolérable	5 > N ≥ 4
2,0 % < I3 ≤ 3,0 %	Accroissement juste tolérable	4 > N ≥ 3
3,0 % < I3 ≤ 4,0 %	Accroissement problématique	3 > N ≥ 2
4,0 % < I3 ≤ 5,0 %	Accroissement excessif	2 > N ≥ 1
5,0 % < I3	Accroissement extrême	N = 1

Présentation

Cet indicateur renseigne sur la part des recettes fiscales directes qui doivent être consacrées au paiement des intérêts de la dette déduction faite des intérêts sur les placements du patrimoine financier. Les recettes fiscales directes, en particulier celles provenant de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques et de l'impôt sur le bénéfice et le capital des sociétés, constituent la part la plus importante et la plus constante des recettes.

Calcul

Par conséquent cet indicateur met en relation deux composantes structurelles du compte de fonctionnement en mesurant les intérêts nets en pourcentages des recettes fiscales directes :

$$\text{Poids des intérêts nets} = \frac{\text{intérêts nets}}{\text{recettes fiscales directes}} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

$\frac{32 - 420 - 421 - 422 - 423}{400 + 401 + 402 + 403 + 404^1}$
--

Evaluation du poids des intérêts nets (I4)

Poids des intérêts nets [I4]	Appréciation	Note [N]
I4 ≤ 0,0 %	Intérêts nets nuls ou négatifs	N = 6
0,0 % < I4 ≤ 4,0 %	Très faible hypothèque des intérêts nets sur les recettes fiscales directes	6 > N ≥ 5
4,0 % < I4 ≤ 7,0 %	Faible hypothèque	5 > N ≥ 4
7,0 % < I4 ≤ 9,0 %	Hypothèque significative	4 > N ≥ 3
9,0 % < I4 ≤ 11,0 %	(Trop) Forte hypothèque	3 > N ≥ 2
11,0 % < I4 ≤ 13,0 %	Hypothèque excessive	2 > N ≥ 1
13,0 % < I4	Hypothèque extrême	N = 1

Présentation

Cet indicateur renseigne sur l'aptitude de la collectivité et de ses responsables financiers à maîtriser l'évolution des dépenses courantes

Calcul

Il mesure la progression (ou la baisse) des dépenses **par habitant¹** par rapport aux dépenses de l'exercice précédent :

$$\text{Maîtrise des dépenses courantes par habitant}^1 = \frac{(\text{dépenses de l'exercice par habitant}^1 - \text{dépenses de l'exercice précédent par habitant}^1)}{\text{dépenses de l'exercice précédent par habitant}^1} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

<u>(3-33-37-38-39 année N</u>	-	<u>(3-33-37-38-39 année N-1</u>
Habitants au 31.12.N		Habitants au 31.12.N-1

<u>(3-33-37-38-39 année N-1</u>		
Habitant au 31.12.N-1		

Evaluation de la maîtrise des dépenses courantes (I5)

Maîtrise des dépenses courantes [I5]	Appréciation	Note [N]
15 ≤	1,0 % Dépenses très bien maîtrisées	N = 6
1,0 % < 15 ≤	2,0 % Dépenses bien maîtrisées	6 > N ≥ 5
2,0 % < 15 ≤	3,0 % Dépenses assez bien maîtrisées	5 > N ≥ 4
3,0 % < 15 ≤	4,0 % Dépenses faiblement maîtrisées	4 > N ≥ 3
4,0 % < 15 ≤	5,0 % Dépenses mal maîtrisées	3 > N ≥ 2
5,0 % < 15 ≤	6,0 % Dépenses potentiellement non maîtrisées	2 > N ≥ 1
6,0% < 15	Dépenses non maîtrisées	N = 1

Présentation

Cet indicateur mesure l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique. Il renseigne donc sur l'ambition de la politique d'investissement.

Calcul

Ici, l'indicateur rapporte les dépenses d'investissements nets aux dépenses courantes.

$$\text{Effort d'investissement} = \frac{\text{investissement net}}{\text{dépenses courantes}} \times 100$$

N.B. Pour atténuer la fluctuation des investissements dans une petite collectivité publique, il est tenu compte de la moyenne des investissements des trois dernières années.

Calcul en chiffre selon MCH

$$\frac{\text{Moyenne } ((5 - 6 \text{ année } N) + (5 - 6 \text{ année } N-1) + (5 - 6 \text{ année } N-2))}{3 - 33 - 37 - 38 - 39}$$

Evaluation de l'effort d'investissement (I6)

Effort d'investissement [I6]	Appréciation	Note [N]
7,5 % ≤ I6 < 9,5 %	Effort d'investissement idéal	N = 6
9,5 % < I6 ≤ 11,0 %	Faible écart par rapport à l'effort d'investissement idéal	6 > N ≥ 5
6,0 % ≤ I6 < 7,5 %	Excès d'investissement ou insuffisance d'investissement tolérable	5 > N ≥ 4
11,0 % < I6 ≤ 12,5 %	Excès d'investissement ou insuffisance d'investissement tolérable	4 > N ≥ 3
4,5 % ≤ I6 < 6,0 %	Excès d'investissement ou insuffisance juste tolérable	3 > N ≥ 2
12,5 % < I6 ≤ 14,0 %	Excès d'investissement ou insuffisance problématique	2 > N ≥ 1
3,0 % ≤ I6 < 4,5 %	Excès d'investissement ou insuffisance très problématique	N = 1
14,0 % < I6 ≤ 15,5 %	Excès d'investissement ou insuffisance extrêmement problématique	
1,5 % ≤ I6 < 3,0 %		
15,5 % < I6 ≤ 17,0 %		
0,0 % ≤ I6 < 1,5 %		
17,0 % < I6		
I6 < 0,0 %		

Présentation

Cet indicateur renseigne sur l'aptitude de la collectivité à prévoir les recettes fiscales avec exactitude. Reconnaissons que le produit de certains impôts est difficile à prévoir. Pensons notamment aux impôts sur les gains immobiliers ou aux impôts sur les successions. Par contre, on peut attendre des responsables qu'ils puissent mieux prévoir les recettes d'impôts comme l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques et l'impôt sur le bénéfice et le capital des sociétés.

Calcul

C'est pourquoi cet indicateur mesure l'écart entre les recettes effectives et les recettes budgétées en pourcentage des recettes effectives pour ces deux types d'impôts :

$$\text{Exactitude de la prévision fiscale} = \frac{(\text{recettes fiscales budgétées} - \text{recettes fiscales effectives})}{\text{recettes fiscales effectives}} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

$$\frac{(400 + 401) \text{ budget} - (400 + 401) \text{ compte}}{(400 + 401) \text{ compte}}$$

Evaluation de l'exactitude de la prévision fiscale (I7)

Exactitude de la prévision fiscale [I7]	Appréciation	Note [N]
-1,0% < I7 ≤ 1,0 %	Prévision exacte ou quasi exacte	N = 6
1,0 % < I7 ≤ 1,8 %	Surestimation ou	6 > N ≥ 5
-5,5 % < I7 ≤ -1,0 %	sous-estimation légère (non problématique)	
1,8 % < I7 ≤ 2,6 %	Surestimation ou	5 > N ≥ 4
-10,0 % < I7 ≤ -5,5 %	sous-estimation à surveiller	
I7 ≤ -10,0 %	Sous-estimation à surveiller de près	N = 4
2,6 % < I7 ≤ 3,4 %	Surestimation à surveiller de près	4 > N ≥ 3
3,4 % < I7 ≤ 4,2 %	Surestimation problématique	3 > N ≥ 2
4,2 % < I7 ≤ 5,0 %	Surestimation très problématique	2 > N ≥ 1
5,0 % < I7	Surestimation extrêmement problématique	N = 1

No 227 Intérêt moyen de la dette

Présentation

Cet indicateur tente de cerner la performance d'un domaine essentiellement technique de la gestion financière d'une collectivité, celui de la gestion de trésorerie. Une gestion de trésorerie efficace permet de limiter les coûts de la dette et plus généralement permet aux communes d'être plus efficaces. Pour simplifier nous nous intéressons ici au taux d'intérêt moyen de la dette brute.

Calcul

C'est pourquoi cet indicateur met en relation le volume d'intérêts passifs payés par la collectivité et le stock moyen de la dette brute en début et fin d'année :

$$\text{Intérêt moyen de la dette} = \frac{\text{Intérêts passifs moyenne de la dette brute en 1.1. et 31.12.}}{\text{}} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

$\frac{321 + 322 + 323}{\text{Moyenne (21 + 22 + 23) au 01.01. et au 31.12.}}$
--

Evaluation de l'intérêt moyen de la dette (I8)

Intérêt moyen de la dette [I8]	Appréciation	Note [N]
18 ≤ 2,5 %	Très faible intérêt moyen	N = 6
2,5 % < 18 ≤ 3,5 %	Faible intérêt	6 > N ≥ 5
3,5 % < 18 ≤ 4,5 %	Intérêt acceptable	5 > N ≥ 4
4,5 % < 18 ≤ 5,5 %	Intérêt déjà élevé	4 > N ≥ 3
5,5 % < 18 ≤ 6,5 %	Intérêt potentiellement problématique	3 > N ≥ 2
6,5 % < 18 ≤ 7,5 %	Intérêt excessif	2 > N ≥ 1
7,5 % < 18	Intérêt exorbitant	N = 1

Les No 231 à 236 sont les indicateurs utilisés par la CACSFC

Les quatre indicateurs recommandés par la CACSFC que sont le degré d'autofinancement, la capacité d'autofinancement, la quotité de la charge financière, ainsi que la quotité des intérêts fournissent, depuis 1992, un aperçu de l'évolution des finances des communes. Ils sont représentatifs et permettent des comparaisons entre communes.

L'endettement net par habitant n'est pas un indicateur harmonisé. Les comparaisons au-delà des limites cantonales sont dès lors rendues problématiques.

Dès l'exercice 2005, la Conférence publie les données des deux nouveaux indicateurs harmonisés que sont l'endettement brut par rapport aux revenus et la quotité d'investissement.

Chaque année la CACSFC édite son journal info qui traite des finances communales. Vous trouverez toutes les informations relatives à l'info sous le lien suivant : [KKAG-CACSFC](#).

Dans les statistiques suivantes, la présentation et l'évaluation sont des éléments repris intégralement de la brochure Info de la CACSFC. La SFC, qui n'est pas en possession de toutes les données de l'indicateur « quotité de la charge financière », ne peut malheureusement pas traiter ledit indicateur. Les autres indicateurs sont traités ci-dessous.

No 231 Degré d'autofinancement

Présentation

Le degré d'autofinancement détermine la part des revenus affectée au financement des investissements nouveaux. Un degré inférieur à 100% est l'indice d'une augmentation de l'endettement ; un degré supérieur à 100% est l'indice du désendettement. Des valeurs situées entre 70 et 100% sont l'indice d'une augmentation de l'endettement supportable.

Calcul

Cet indicateur met en regard la marge d'autofinancement disponible avec les investissements nets.

$$\text{Degré d'autofinancement} = \frac{\text{Marge d'autofinancement disponible}}{\text{investissements nets}} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

$\frac{4 - 3 + 331 + 332 + 333 + 38 - 48}{5 - 6}$

Evaluation du degré d'autofinancement

Degré d'autofinancement	Appréciation	Résultat
$x \geq 100,00 \%$	Diminution de l'endettement	Idéal
$100,00 \% > x \geq 70,00 \%$	Augmentation supportable de l'endettement	Bon à acceptable
$70,00 \% > x$	Augmentation importante de l'endettement	Problématique

Présentation

La capacité d'autofinancement caractérise la capacité, respectivement la marge financière dont une commune dispose. Une part inférieure à 10% est l'indice d'une faible capacité d'investissement. Les valeurs supérieures à 20% sont l'indice d'une bonne capacité d'investissement.

Calcul

Cet indicateur met en regard la marge d'autofinancement disponible avec les revenus financiers.

$$\text{Capacité d'autofinancement} = \frac{\text{Marge d'autofinancement disponible}}{\text{revenus financiers}} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

$\frac{4 - 3 + 331 + 332 + 333 + 38 - 48}{4 - 47 - 48 - 49}$
--

Evaluation de la capacité d'autofinancement

Capacité d'autofinancement	Appréciation	Résultat
x ≥ 20,00 %	Forte capacité d'autofinancement	Idéal
20,00 % > x ≥ 10,00 %	Capacité d'autofinancement normale	Bon à acceptable
10,00 % > x	Faible capacité d'autofinancement	Problématique

Présentation

La quotité des intérêts est considérée comme faible jusqu'à 2%; dès 5%, elle est déjà élevée, et à partir de 8% elle est considérée comme très élevée.

Calcul

Cet indicateur met en regard les intérêts nets avec les revenus financiers.

$$\text{Quotité des intérêts} = \frac{\text{Intérêts nets}}{\text{revenus financiers}} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

$$\frac{32 - 420 - 421 - 422 - 423}{4 - 47 - 48 - 49}$$

Le calcul de la SFC déroge du calcul de la CACSFC pour le calcul des intérêts. Le calcul de la SFC correspond au No 209. Pour la CACSFC le calcul correspond aux intérêts passifs, diminués des revenus des biens, diminués eux des charges des immeubles et domaine du patrimoine financier.

Evaluation de la quotité des intérêts

Quotité des intérêts	Appréciation	Résultat
$x \leq 2,00 \%$	Quotité faible	Idéal
$2,00 \% < x \leq 5,00 \%$	Quotité moyenne	Bon à acceptable
$5,00 \% < x \leq 8,00 \%$	Quotité forte	Insuffisant
$8,00 \% < x$	Quotité très forte	Problématique

Présentation

L'endettement brut par rapport aux revenus mesure en pour-cent la part des revenus nécessaire à l'amortissement intégral de la dette brute.

Un endettement supérieur à 200% est considéré comme critique ; les valeurs de 100% ou inférieures sont considérées comme bonnes.

Calcul

Cet indicateur met en regard les dettes qui génèrent des intérêts avec les revenus financiers.

$$\text{Endettement brut} = \frac{\text{dettes avec intérêts}}{\text{revenus financiers}} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

$\frac{21 + 22 + 23}{4 - 47 - 48 - 49}$

Evaluation de la dette brute sur les revenus

Dette brute sur les revenus	Appréciation	Résultat
50,00 % \geq x	Endettement brut faible	Très bon
50,00 % $>$ x \geq 100,00 %	Endettement brut mesuré	Bon
100,00 % $>$ x \geq 150,00 %	Endettement brut important	Moyen
150,00 % $>$ x \geq 200,00 %	Endettement brut très important	Mauvais
x $>$ 200,00 %	Endettement brut excessif	Critique

Présentation

La quotité d'investissement mesure l'activité au niveau des investissements et son effet sur l'endettement net.

Une quotité inférieure à 10% fait état d'une activité faible, celle entre 10 et 20% d'une activité moyenne, celle entre 20 et 30% d'une activité importante et, celle supérieure à 30%, d'une activité très importante au niveau des investissements.

Calcul

Cet indicateur met en regard les investissements bruts avec l'ensemble des dépenses financières libre du compte administratif.

$$\text{Quotité d'investissement} = \frac{\text{investissement brut}}{\text{dépenses financières libres}} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

$\frac{5}{5 + 3 - 331 - 332 - 333 - 37 - 38 - 39}$
--

Evaluation de la quotité d'investissement

Quotité d'investissement	Appréciation	Résultat
10,00 % \geq x	Activité d'investissement faible	Très bon
10,00 % $>$ x \geq 20,00 %	Activité d'investissement moyenne	Bon
20,00 % $>$ x \geq 30,00 %	Activité d'investissement importante	Mauvais
x $>$ 30,00 %	Activité d'investissement très importante	Critique

Présentation

L'endettement net par habitant est une donnée également utilisée pour apprécier l'endettement. La qualité de cet indicateur dépend de l'évaluation correcte du patrimoine financier. Une part de 5'000 francs est considérée comme très élevée.

Calcul

Cet indicateur met en regard l'endettement net / fortune nette avec le nombre d'habitant.

$$\text{Endettement net / fortune nette} = \frac{\text{dette nette / fortune nette}}{\text{population au 31.12 N-1}} \times 100$$

Calcul en chiffre selon MCH

$\frac{2 - 28 - 29 - 10 - 11 - 12 - 13}{\text{Nombre d'habitant}}$
--

Dans le calcul fait par la SFC, la population ESPOP a été utilisée jusqu'à fin 2009 et dès l'année 2010, la population au 31.12 correspond à la STATPOP.

Evaluation de l'endettement net par habitant

Endettement net par habitant	Appréciation	Résultat
1'000 \geq x	Endettement faible	Très bon
1'000 $>$ x \geq 3'000	Endettement mesuré	Bon
3'000 $>$ x \geq 5'000	Endettement important	Mauvais
x $>$ 5'000	Endettement très important	Critique

Ces statistiques sont transmises aux communes valaisannes avec trois possibilités de comparaison :

- Comparaison avec l'ensemble des communes de leur district
- Comparaison avec l'ensemble des communes de leur région
- Comparaison avec l'ensemble des communes du canton